

A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2021

I.- Bilan consolidé au 30 Juin 2021

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2021	31/12/2020
Ecart d'acquisitions	2.7 - 5	9 525 569	9 525 569
Immobilisations incorporelles	2.9.1	1 400 020	1 503 819
Immobilisations corporelles	2.9.2	22 870 825	22 675 637
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	2.8	4 126 833	4 404 862
Impôts différés actifs	2.9.3 - 6	2 395 009	2 506 614
Actifs financiers non courants	2.9.4	484 710	531 678
ACTIF NON COURANT		40 802 966	41 148 179
Stocks et en-cours	2.11.1 - 7	11 958 043	10 450 300
Clients & comptes rattachés	2.11.2 - 8	66 276 310	66 622 145
Autres actifs courants		4 666 900	3 058 946
Actifs destinés à être cédés		-	-
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.11.3 - 9	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.11.4 - 9	43 329 873	47 644 099
ACTIF COURANT		126 231 126	127 775 490
TOTAL DE L'ACTIF		167 034 092	168 923 669

PASSIF	Notes	30/06/2021	31/12/2020
Capital social	10	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	10	877 667	877 667
Réserves consolidées		72 054 666	65 987 817
Résultat net de l'exercice		7 214 826	11 513 750
CAPITAUX PROPRES		82 133 733	80 365 808
Engagements sociaux	2.12 - 12	6 545 599	6 684 536
Avances conditionnées		161 000	161 000
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.13.1 - 11	10 992 950	12 391 644
Obligations locatives à plus d'un an (IFRS16)	2.8	2 495 249	2 745 778
Impôt différés passif	2.9.3 - 6	-	-
PASSIF NON COURANT		20 194 798	21 982 958
Provision pour autres passifs non courants	2.13.2 - 13	657 160	690 760
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.13.1 - 11	2 917 755	3 027 190
Obligations locatives à moins d'un an (IFRS16)	2.8	1 687 263	1 715 360
Fournisseurs & comptes rattachés	14	16 627 479	14 420 203
Autres passifs courants		42 815 904	46 721 390
PASSIF COURANT		64 705 561	66 574 903
TOTAL DU PASSIF & CAPITAUX PROPRES		167 034 092	168 923 669

II.- Compte de résultat consolidé

(en euros)	NOTES	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.14.1	107 478 296	86 239 189	191 278 945
Production stockée		48 714	267 683	66 140
Production immobilisée		74 288	184 183	259 731
PRODUCTION		107 601 298	86 691 055	191 604 816
Autres produits de l'activité		60 053	- 2 760	36 326
Achats consommés		- 23 189 617	- 17 359 218	- 42 597 627
Charges de Personnel	15	- 55 416 623	- 46 647 905	- 100 629 455
Charges externes		- 17 084 700	- 14 034 415	- 25 904 386
Loyer contrat location IFRS16		1 075 293	1 088 012	2 190 156
Impôts et taxes		- 1 715 277	- 1 930 339	- 3 929 507
EBITDA		11 330 427	7 804 430	20 770 323
Dotations nettes aux amortissements		- 1 525 607	- 1 543 248	- 3 014 890
Dotations nettes aux amortissements impact IFRS16		- 1 027 850	- 1 052 034	- 2 125 928
Dotations / reprises nettes aux provisions		41 826	52 400	- 62 160
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2.14.2	8 818 796	5 261 548	15 567 345
Autres produits opérationnels	2.14.3	830 826	131 215	873 653
Autres charges opérationnelles	2.14.3	- 33 404	- 107 948	- 160 750
RESULTAT OPERATIONNEL	16	9 616 218	5 284 815	16 280 248
Produit de Trésorerie (a)		57 609	129 556	391 723
Cout de l'endettement financier brut (b)		- 122 584	- 122 843	- 248 709
Cout de l'endettement financier Impact IFRS 16		- 46 882	- 47 360	- 94 183
<i>Cout de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		- 111 857	- 40 647	48 831
<i>Autres produits financiers (d)</i>		27 131	35 738	55 798
<i>Autres charges financières (e)</i>		- 20 914	- 113 983	- 41 590
RESULTAT FINANCIER (c) + (d) + (e)	17	- 105 640	- 118 892	63 039
Charge d'impôt		- 2 295 752	- 1 591 004	- 4 829 537
RESULTAT NET		7 214 826	3 574 919	11 513 750
RESULTAT/ ACTION (€)	2.14.4 - 18	1,99	0,97	3,18
RESULTAT DILUE/ACTION (€)	2.14.4 - 18	1,99	0,97	3,18

III.- Etat du résultat Global

Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
RESULTAT NET	7 214 826	3 574 919	11 513 750
Variation taux change sur capitaux propres filiales étrangères	- 14 405	18 379	17 437
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	195 888	1 116 427	371 860
Impot sur gains (pertes) actuariels	- 51 910	- 312 600	- 104 121
RESULTAT GLOBAL	7 344 399	4 397 125	11 798 926

IV.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2019	1 986 574	62 950 513	-1 153 201	13 916 455	77 700 341
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-9 451			-9 451
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		-3 767			-3 767
Ajustement s/ Compte N-1		329			329
Résultat de l'exercice précédent		13 916 455		-13 916 455	0
Dividendes		-5 525 088			-5 525 088
Résultat de l'exercice				3 574 919	3 574 919
Plan actions gratuite		185 836			185 836
Impact changement taux IS sur ecart actuariel					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			18 379		18 379
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			803 827 (1)		803 827
Soldes au 30 juin 2020	1 986 574	71 514 827	-330 995 0	3 574 919	76 745 325

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2019	1 986 574	62 950 513	-1 153 201	13 916 455	77 700 341
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-4 011 814			-4 011 814
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		6 799			6 799
Ajustement s/ Compte N-1		2 545			2 545
Résultat de l'exercice précédent		13 916 455		-13 916 455	0
Dividendes		-5 525 088			-5 525 088
Résultat de l'exercice				11 513 750	11 513 750
Plan actions gratuite		434 452			434 452
Impact changement taux IS sur écart actuariel		-40 353			-40 353
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			17 437		17 437
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			267 739 (1)		267 739
Soldes au 31 décembre 2020	1 986 574	67 733 509	-868 025	11 513 750	80 365 808
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-33 152			-33 152
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		9 625			9 625
Ajustement s/ Compte N-1		-2 340			-2 340
Résultat de l'exercice précédent		11 513 750		-11 513 750	0
Dividendes		-5 796 611			-5 796 611
Résultat de l'exercice				7 214 826	7 214 826
Plan actions gratuite		246 004			246 004
Impact changement taux IS sur écart actuariel					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			-14 405		-14 405
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			143 978 (1)		143 978
Soldes au 30 juin 2021	1 986 574	73 670 785	-738 452 0	7 214 826	82 133 733

(1) :

En euros	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	195 888	1 116 427	371 860
Impot sur gains (pertes) actuariels	-51 910	-312 600	-104 121
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	143 978	803 827	267 739

V.- Tableau des flux de trésorerie.

	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2020
Résultat avant IS	9 510 278	16 302 934	5 165 923
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	1 567 941	3 164 977	1 609 061
Charges d'impôts	-2 295 452	-4 789 184	-1 591 004
Quote part subventions virées au résultat	-8 861	-17 721	-8 861
Impact Ifrs16	246 004	434 452	185 836
Constat charge Actions Gratuite non décaissée issue des IFRS	-562	29 855	11 462
- Plus / + Moins-values de cession (2)	1 659	-606 661	2 870
Ecart acquisition négatif			
Marge brute d'autofinancement	9 021 007	14 518 652	5 375 287
Variation des stocks et en-cours	-1 507 743	-1 715 973	-2 448 213
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	-1 169 510	1 540 920	11 187 089
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-2 058 066	-1 265 177	-10 147 171
Variation des dettes hors exploitation	354 321	-213 023	190 749
Incidence variation périmètre			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 380 998	-1 653 253	-1 217 546
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 640 009	12 865 399	4 157 741
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-1 568 279	-3 072 894	-1 982 452
Cession d'immobilisations		659 988	0
Incidence variation de périmètre	-50 000	-2 600	-2 600
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 618 279	-2 415 506	-1 985 052
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-5 796 611	-5 525 088	-5 525 088
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Achat / vente sur contrat de liquidités	-33 152	-4 011 814	-9 451
Souscription d'emprunts		1 719 039	1 462 944
Remboursement d'emprunts	-1 506 193	-2 586 976	-1 252 616
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7 335 956	-10 404 839	-5 324 211
Variations de trésorerie	-4 314 226	45 054	-3 151 522
Trésorerie d'ouverture (1)	47 644 099	47 599 045	47 599 045
Trésorerie de clôture (1)	43 329 873	47 644 099	44 447 523

(1) Non compris les titres détenus en auto-détention pour

17 173 935

17 140 783

13 138 420

VI.- Notes aux états financiers consolidés

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés du 30 juin 2021, arrêtés par le Directoire du 28 septembre 2021.

Présentation de l'entreprise

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 160 rue de Norvège à Lyon Saint Exupéry.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Note 1.-Faits particuliers du semestre

- Début 2018, le groupe est entré au capital de la société ER3i à hauteur de 49% et dispose d'une option d'achat pour acquérir les 51% restants ou au contraire, de les revendre aux fondateurs. ER3i intervient dans le domaine des centrales Hydro-électriques de petites et de moyennes puissances, dans l'Environnement, ainsi que dans le secteur de l'Eolien en mer.

Dans la mesure, où le groupe ne détient pas d'influence notable, n'exerce pas de contrôle, et que la contribution aux capitaux propres, chiffres d'affaires et au résultat d'ensemble n'est pas significative, cette société n'est pas consolidée.

- Au cours du semestre, la société Seirel a perçu au titre du fonds de solidarité (Aide Covid 19) une subvention de 815 K€.
- Au 1^{er} janvier, démarrage de E.F.G.P.I (Ecole de Formation GPI), Filiale de Gerard Perrier Industrie, implantée à l'Agence de Genas. Elle a pour but de recruter et former nos futurs collaborateurs à nos métiers et méthodes de travail.

Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.

2.1- Déclaration de conformité

Le Groupe a établi ses comptes consolidés semestriels, arrêtés par le directoire le 27 septembre 2021, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2021, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

2.2- Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2021.

2.3- Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2021

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants applicables à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir
- Amendements à IFRS 9 – Instruments financiers
- Amendements à IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation
- Amendements à IFRS 16 – Contrats de locations

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situations financières du Groupe

2.4-Normes, amendements de normes et interprétations applicables ultérieurement

Le Groupe n'a pas anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire aux états financiers ouverts le 1er janvier 2021.

2.5- Estimations et hypothèses de la Direction

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction tiennent compte de la situation du covid-19 et portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des chantiers en cours à la clôture (estimations à fin d'affaires).

La charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat comptable de l'exercice, société par société, le taux moyen annuel d'imposition estimé pour 2021 (26.5%).

2.6- Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie. détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

2.7- Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc

les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.10. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

2.8- Contrat de Location

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Contrats de location-exploitation-incitations » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions revêtant la forme juridique d'un contrat de location ».

La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17.

La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois).

À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage).

Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la Direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

Mise en œuvre de la norme IFRS 16

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective simplifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location.

Il s'agit essentiellement des contrats de location de véhicules et des locations immobilières.

Par conséquent, les contrats de location ne sont comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Les passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, la société applique les principes suivants :

- application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires, à savoir :
 - o contrat de bail immobilier : le taux d'emprunt obtenue récemment par le groupe lors de l'achat ou la construction d'un bien immobilier.
 - o autres contrats de location (véhicules) en France : le taux implicite fourni par nos bailleurs.
- utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition,
- identification de la composante de service, lorsqu'elle existe, afin que seule la composante locative soit retraitée selon IFRS 16.

La Société exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- à l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles
- au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

La durée des contrats a été déterminée en analysant chaque contrat. Cependant, en ce qui concerne les contrats de location avec option de résiliation, c'est le donneur d'ordre (la personne qui a passé la commande au sein du Groupe) qui a évalué raisonnablement la durée de vie effective des contrats de location. Si le donneur d'ordre est raisonnablement certain de renouveler ou de ne pas résilier un contrat pour une période donnée, alors le passif lié à la durée du contrat de location est inscrit au bilan.

Par ailleurs, les taux retenus pour actualiser les contrats immobiliers et de location de véhicules ont été respectivement de 1,4 % et 2,7 %.

2.9- Actifs non courants

2.9.1- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

2.9.2- Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 10 ans
Agencements et installations	: 10 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
Mobilier	: 8 à 10 ans

2.9.3- Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

2.9.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres immobilisés (notamment ceux de ER3i), les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

2.10- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élève à 6,9% pour 2020 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.
- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 6,9% (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance
- Taux de croissance à l'infini nul.

Le WACC, fourni par notre animateur de marché, est composé d'un taux d'intérêt sans risque basé sur les O.A.T (-0,4 %) ainsi que de primes de risque.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisées).

2.11- Actifs courants

2.11.1 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

2.11.2 – Clients et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

2.11.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

2.11.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

2.12 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen pour les cadres et Turn Over Fort pour les ETAM (issu de statistiques par âge),
- Coefficient de survie : table INSEE 2021,
- Coefficient d'actualisation : 0,74 % identique à 2020
- Coefficient de revalorisation des salaires : 1,5 % identique à 2020
- Taux de charges sociales : 38 % identique à 2020.

Le coefficient d'actualisation correspond à la moyenne mobile sur 12 mois du taux Iboxx € Eurozone 25+ (taux retenu historiquement par le Groupe). Cet indice a été retenu car la durée de ce dernier correspond à notre pyramide des âges.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

2.13 Passifs courants et non courants

2.13.1 – Passifs financiers (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

2.13.2 – Provisions et passifs éventuels (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 37 “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'hommes), les litiges avec les administrations (fiscale, Urssaf, Douanes).

Pour les litiges clients et prud'hommes, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

2.14 Compte de résultat

2.14.1 – Reconnaissance des produits

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IFRS15.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IFRS 15 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque le contrôle du bien est transféré à l'acheteur.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

- Carnet de commande

Le Groupe gère un carnet de commandes, au titre duquel il s'engage à exécuter des biens, des travaux ou des prestations.

Le carnet de commandes représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les affaires dont le contrat est entré en vigueur (notamment après l'obtention des commandes clients ou des ordres de service).

2.14.2 – Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.14.3 – Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

2.14.4 – Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Hors incidence éventuelle de l'attribution d'actions gratuites, aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

2.15 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par branche d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois branches principale :

- La branche Installation / Maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- La branche Fabrication et Spécialiste Métiers qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- La branche Energie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

Note 3.- Liste des sociétés consolidées.

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2021 %	Capital détenu 2020 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SAS Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro Suisse	CH-115 414 078	Suisse	100,00	100,00
SAS Sera	490 224 045	Française	100,00	100,00
Bontronic GmbH	HRB 8156	Allemande	100,00	100,00
Seirel Andorre	915241N	Andoranne	100,00	100,00
SAS Technisonic	412 526 329	Française	100,00	100,00
Geral ME FZE		Dubaiote	100,00	100,00
SAS Dative	879 916 344	Française	100,00	100,00
GIE GPI Expert	531 615 953	Française	100,00	100,00
EFGPI	891 863 730	Française	100,00	

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2020, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2021 :

30/06/2021	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat							
Chiffre d'affaires	34 410 239	35 833 789	39 782 939	3 938 040			113 965 007
<i>dont exportations</i>	-1 004 051	9 866 380	594 130	0			9 451 719
Dont Intra-groupe	-872 362	-1 491 074	-186 735	-3 936 540			-6 486 711
Chiffre d'affaires net	33 537 877	34 342 715	39 596 204	1 500			107 478 296
Dotations amortissements	259 183	859 151	293 988	113 284			1 525 606
Dotations amortissements Impact IFRS 16	337 387	226 964	425 925	37 575			1 027 851
Résultat opérationnel	3 286 161	2 988 765	3 246 869	1 149 787	47 443	-1 102 807	9 616 218
Bilan							
Valeur globale des actifs	41 731 674	72 899 672	52 937 091	29 714 063	4 126 833	-34 375 241	167 034 092
<i>dont immobilisations</i>	9 623 109	22 807 010	9 424 434	3 364 525	4 126 833	-24 590 356	24 755 555
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 405 658	623 504	1 922 519	175 152			4 126 833
<i>dont clients</i>	19 645 307	21 461 987	27 426 175	1 904 104		-4 160 323	66 276 310
Valeur globale des passifs	-41 731 674	-72 899 672	-52 937 091	-29 714 063	-4 126 833	34 375 241	-167 034 092
<i>dont fournisseurs</i>	-5 743 302	-7 426 451	-4 037 488	-632 377		1 212 139	-16 627 479
Investissements Financiers	0	0	0	0			0
Investissements Autres	225 344	366 717	632 035	344 183			1 568 279

Le tableau ci-après présente les données au 31 décembre 2020 :

31/12/2020	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat							
Chiffre d'affaires	57 682 530	63 918 619	74 129 987	6 946 685			202 677 821
<i>dont exportations</i>	483 656	15 482 782	429 440	0			16 395 878
Dont Intra-groupe	-1 419 325	-2 613 397	-422 469	-6 943 685			-11 398 876
Chiffre d'affaires net	56 263 205	61 305 222	73 707 518	3 000			191 278 945
Dotations amortissements	638 244	1 641 743	495 093	239 810			3 014 890
Dotations amortissements Impact IFRS 16	680 726	443 577	927 082	74 543			2 125 928
Résultat opérationnel	4 375 453	4 403 130	8 329 693	1 199 606	-29 955	-1 997 679	16 280 248
Bilan							
Valeur globale des actifs	44 715 787	70 708 579	57 753 509	27 622 068	4 404 862	-36 281 136	168 923 669
<i>dont immobilisations</i>	9 656 959	23 266 312	9 086 461	3 119 903	4 404 862	-24 923 363	24 611 134
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 515 431	629 780	2 079 379	180 272			4 404 862
<i>dont clients</i>	19 193 294	20 273 297	31 237 797	1 408 556		-5 490 799	66 622 145
Valeur globale des passifs	-44 715 787	-70 708 579	-57 753 509	-27 622 068	-4 404 862	36 281 136	-168 923 669
<i>dont fournisseurs</i>	-5 649 396	-7 586 386	-3 601 457	-629 520		3 046 556	-14 420 203
Investissements Financiers	0	0	0	50 000			50 000
Investissements Autres	320 771	1 276 708	1 214 364	211 051			3 022 894

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2020 :

30/06/2020	Branche Installa ^o maintenance	Branche Constructeurs et specialiste métiers	Branche Energie	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat							
Chiffre d'affaires	25 640 202	29 697 060	32 792 659	3 476 100			91 606 021
<i>dont exportations</i>	437 984	6 235 897	168 460	0			6 842 341
Dont Intra-groupe	-693 427	-1 032 508	-164 797	-3 476 100			-5 366 832
Chiffre d'affaires net	24 946 775	28 664 552	32 627 862	0			86 239 189
Dotations amortissements	385 779	818 742	219 943	118 784			1 543 248
Dotations amortissements Impact IFRS 16	333 674	219 196	463 452	35 712			1 052 034
Résultat opérationnel	1 028 214	1 349 273	2 381 004	701 441	35 978	-211 095	5 284 815
Bilan							
Valeur globale des actifs	40 626 346	68 931 962	53 741 912	25 163 721	4 205 691	-35 997 981	156 671 651
<i>dont immobilisations</i>	11 936 412	23 664 275	10 980 954	3 072 883	4 205 691	-28 843 482	25 016 733
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 425 666	652 652	1 946 104	181 269			4 205 691
<i>dont clients</i>	14 099 441	18 256 496	26 055 999	1 487 238		-4 435 012	55 464 162
Valeur globale des passifs	-40 626 346	-68 931 962	-53 741 912	-25 163 721	-4 205 691	35 997 981	-156 671 651
<i>dont fournisseurs</i>	-4 307 761	-7 762 724	-2 777 850	-734 533		2 887 529	-12 695 339
Investissements Financiers	0	0	0	0			0
Investissements Autres	147 541	879 809	833 279	121 823			1 982 452

Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2021
Ecart d'acquisitions	9 525 569	0		9 525 569
Total	9 525 569	0	0	9 525 569

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 9.525.569 € qui se décompose comme suit :

▪ Branche Installation / Maintenance :	1 392 516
▪ Branche Fabrication et Spécialistes métiers :	3 222 513
▪ Branche Energie :	4 897 419
▪ Autres :	13 121
	<u>9 525 569</u>

Au cours du semestre écoulé et malgré les événements liés au Covid 19, aucun indice de perte de valeur, susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2020, décrits note 2.10, n'est à constater. La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation. Seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests

Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2020	Variation de l'exercice		30 juin 2021
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	2 506 614	- 61 710	- 49 895	2 395 009
Impôts différés passifs	-			-
Impôts différés nets	2 506 614	- 61 710	- 49 895	2 395 009

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Stocks matières	9 456 639	7 997 611
Produits intermédiaires	1 125 456	1 152 392
En cours de production	1 375 948	1 300 297
Total	11 958 043	10 450 300

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractères non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 31 décembre 2020, à une dépréciation directe complémentaire de 42.171 euros sur les matières. Cette dernière ne concerne que des produits à faible rotation sur notre branche constructeurs et spécialistes métiers. Cette dernière a été ajustée à 42.124 euros dans les comptes du 30 juin 2021.

Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Créances commerciales	41 966 342	53 489 305
Provision pour dépréciation	-322 533	-349 705
Factures à établir	24 632 501	13 482 545
Total	66 276 310	66 622 145

	Net au 30/06/2021	Total créances non échues	Total créances échues	<i>Entre 0 et 30 jours</i>	<i>Entre 31 et 90 jours</i>	<i>Entre 91 et 180 jours</i>	<i>Entre 181 et 360 jours</i>	<i>Plus de 360 jours</i>
Clients et cptes rattachés	41 966 342	37 241 247	4 725 095	2 612 882	1 317 759	570 122	121 833	102 499

Dans la mesure où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non-paiement sur les créances non dépréciées. Au jour de l'arrêté des comptes, la part des créances échues non payées s'élevait à 2.574.573 €.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Enfin, le délai de règlement moyen des créances clients est de 60 jours.

Note 9.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	30 juin 2021			31 décembre 2020
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe			-	-
Portefeuille de placements			-	-
Portefeuille de placements structurés à capital garanti			-	-
Total actifs financiers courants	-	-	-	-
Banques et Liquidités Non rémunérées	13 517 532		13 517 532	16 767 659
Banques et Liquidités Rémunérées	23 267 032		23 267 032	20 365 474
Dépôts à Terme et assimilés	6 545 309		6 545 309	10 510 966
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	43 329 873	-	43 329 873	47 644 099
Total liquidités et placements	43 329 873	-	43 329 873	47 644 099

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2021	31 décembre 2020
Liquidités	31,20%	35,19%
Liquidités Rémunérées	53,70%	42,75%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	15,10%	22,06%
	100,00%	100,00%

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

Note 10.- Capitaux propres.

10.1- Composition du capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2021, est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 3 973 148 actions de 0,5 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2020	3 973 148	1 986 574	877 667
31 décembre 2020	3 973 148	1 986 574	877 667
30 juin 2021	3 973 148	1 986 574	877 667

Les principaux actionnaires sont :

- AMPERRA.....: 52,00 %
- Auto-détention..... : 8,83 %
- Public.....: 39,17 %

10.2- Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

10.2.1 – Options d'achats ou de souscription

Au 30 juin 2021, il n'existe aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

10.2.2 – Actions Gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2019, le Directoire a été autorisé à procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit du personnel salarié de la société ou des sociétés liées à l'exclusion des membres du directoire. Ces plans prévoient que les actions gratuites ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de quatre ans. En outre, l'acquisition définitive des actions gratuites est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le chiffre d'affaires et / ou le résultat net à l'issue de la période d'acquisition

La situation relative au plan d'actions gratuites est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Type	Dates			Nombres d'actions			Solde	Juste Valeur de l'action à la date d'attribution
	d'attribution	d'acquisition définitive	de disponibilité	Attribuées	Acquises	Annulées		
Actions Gratuites	06/06/2019	06/06/2023	06/06/2023	32 000	0	0	32 000	45,30

La juste valeur du plan d'actions gratuites a été calculée en tenant compte :

- de la convergence entre la juste valeur recalculée et le prix moyen d'achat (aux cours de Bourse) des actions déjà détenues par la société Gpi et dédiées au plan d'actions gratuites,
- des volumes de transactions du titre Gpi, permettant de considérer qu'il est liquide, le cours moyen d'achat des actions a été préféré à la valeur recalculée de 44 € afin de déterminer la juste valeur à la date d'attribution des actions gratuites.

Les principales hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des actions de performance sont les suivantes :

	Plan 2019
Prix de l'action à la date d'attribution en €	51
Dividendes annuels (1,75 € x 4) en €	7,00
Valeur recalculée	44,00
Cours moyen d'achat des actions attribuées du plan	45,30
Juste valeur retenue	45,30
Valorisation initiale plan AGA en € hors forfait social	1 449 600
QP AGA de l'exercice en €	168 612
Forfait social sur QP de l'exercice	77 392
Charges de l'exercice en €	246 004

Au 30 juin 2021, la société détenait 32.000 actions propres affectées au plan d'attribution d'actions gratuites.

Note 11.- Dettes financières.

	31/12/2020	Souscription	Remboursement	Var ICNE	var Concours Bancaires	30/06/2021
Dettes Financière LT	12 391 644					10 992 950
Dettes Financière CT	3 027 190					2 917 755
TOTAL	15 418 834		-1 506 193	-1 968	32	13 910 705

Les dettes financières sont présentées dans le tableau qui suit.

	Dettes financières à long terme		Dettes financières à court terme
	1 à 5 ans	à + 5 ans	à moins d'1 an
Emprunts établissements financiers	7 172 313	3 820 637	2 874 291
<i>Dont à taux fixe</i>	7 172 313	3 820 637	2 874 291
<i>Dont à taux variable</i>	-		-
ICNE			18 432
Concours Bancaires			32
Depot recus			25 000
Total	7 172 313	3 820 637	2 917 755

En l'absence d'emprunts à taux variables non couverts, le risque de taux est jugé non significatif par le groupe.

Par ailleurs, il n'existe aucun covenant sur les emprunts.

Note 12.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2020	Dotation de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2021
Indemnités de départ à la retraite	6 684 536	97 059	-195 889	-40 107	6 545 599
total	6 684 536	97 059	-195 889	-40 107	6 545 599

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

Compte tenu de l'évolution du taux d'actualisation et du montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR), au 30 juin, aucun test de sensibilité n' a été effectué.

Pour mémoire au 31 décembre 2020, les tests sensibilités montraient qu'une variation du taux d'actualisation de +/- 0.5% par rapport au taux retenu de 0.74% (soit 0.24% et 1.24%) entraînerait une variation du montant de la dette actuarielle d'environ + 579 K€/-546 K€.

Note 13.- Provisions pour autres passifs non courants.

(en euros)	Montant au 31/12/2020	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2021
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :					
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	9 300				9 300
- Produit électronique de serie	29 214			-5 410	23 804
Contrôles fiscaux en cours	24 089				24 089
Contrôles douanes en cours	75 000				75 000
Contrôle sociaux	0				0
Litiges personnel	504 050	7 500			511 550
Sinistres	49 107		-42 090	0	7 017
Divers		6 400			6 400
total	690 760	13 900	-42 090	-5 410	657 160

Note 14.- Fournisseurs et comptes rattachés.

	Net au 30/06/21	Total dettes non échues	Total dettes échues	Entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Frs et cptes rattachés	16 627 479	16 430 721	196 758	181 846	16 040	64 548	-105 140	39 464

Les dettes échues non réglées correspondent à des désaccords sur les prix et/ou les quantités avec les fournisseurs.

Le délai règlement fournisseurs moyen est de 56,5 jours

Note 15.- Charges de personnel.

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

(en euros)	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Salaires et traitements	35 412 624	33 981 571	68 499 158
Participation légale des salariés	1 087 163	126 851	1 804 307
Salaires des intérimaires	4 855 801	2 407 992	6 409 806
Provision IDR	56 952	59 577	211 445
Action Gratuite	168 610	150 291	330 324
Retenue Salariale Activité Partielle	-35 157	-2 655 091	-2 870 080
Charges sociales	13 883 990	13 484 944	27 215 753
Ch sociales s/ Retenue Sal Activité Partielle	-13 360	-908 230	-971 258
Total	55 416 623	46 647 905	100 629 455

Note 16- Produits et charges opérationnelles.

	30 Juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Produits de cession d'immo.corporelles		14 988	659 988
Subventions d'investissement reçues			86 000
Aide Covid 19 (Fonds de solidarité)	815 454		-
Quote part subventions virée en résultat	8 861	8 861	17 722
Produits divers	6 511	17 366	19 943
Reprise de provisions pour litiges		90 000	90 000
Total autres produits opérationnels	830 826	131 215	873 653
VNC immobilisations corporelles	- 1 659	- 17 858	- 53 327
Charges diverses	- 14 245	- 90	- 3 823
Litiges	- 17 500	- 90 000	- 96 000
Redressements sociaux			- 7 600
Total autres charges opérationnelles	- 33 404	- 107 948	- 160 750
Total	797 422	23 267	712 903

Note 17- Produits et charges financiers.

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Rémunération des liquidités	15 607	29 275	51 248
Revenus des équivalents de trésorerie	42 002	100 281	163 475
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie		-	177 000
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	57 609	129 556	391 723
Intérêts des emprunts	- 112 003	- 122 344	- 245 863
Intérêts des dettes financières	- 10 581	- 499	- 2 846
Coût de l'endettement financier brut	- 122 584	- 122 843	- 248 709
Coût de l'endettement financier ifrs 16	- 46 882	- 47 360	- 94 183
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 111 857	- 40 647	48 831
Escomptes	27 131	15 556	46 582
Reprise provision pour titres de participation		-	8 950
Produits financiers de participation		-	266
Différences positives de changes		20 182	-
Autres produits financiers	27 131	35 738	55 798
Escomptes	- 20 914	- 21 589	- 41 590
Provision pour dépréciation Titres de Participation		- 73 287	-
Charges diverses		-	-
Différences négatives de changes		- 19 107	-
Autres charges financières	- 20 914	- 113 983	- 41 590
RESULTAT FINANCIER	- 105 640	- 118 892	63 039

Note 18.- Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 décembre 2020
Résultat net consolidé	7 214 828	3 574 919	11 513 750
Nombre d'actions à l'ouverture	3 973 148	3 973 148	3 973 148
Actions en auto-détention	350 744	289 571	350 381
Nombre moyen d'actions	3 622 404	3 683 577	3 622 767
Résultat de base par action	1,99	0,97	3,18
Résultat dilué par action	1,99	0,97	3,18

Note 19.- Transactions avec les parties liées.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (AMPERRA) et ses membres du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie et ses dirigeants sont similaires, dans leur montant, à celle relatées dans l'annexe des comptes individuels au 31 décembre 2020.

Note 20.- Autres informations.

Au cours du premier semestre 2021, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2020.

Note 21.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.

Fin juillet, le groupe par l'intermédiaire de sa société mère s'est porté acquéreur de 100% des parts du groupe aquitain AECE, spécialisé dans les équipements électroniques et électriques pour l'aéronautique et la défense. Fondé il y a quarante ans, le groupe AECE regroupe les sociétés Aquitaine Electronique et AEVA. Il est dirigé par Christian Houel et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 25 millions d'euros au cours de l'exercice 2020. Les positions géographiques et sectorielles d'AECE et de GPI sont complémentaires, et devraient permettre à l'ensemble de profiter du rebond attendu des industries aéronautique et de défense. L'adossement d'AECE au groupe familial français GPI est aussi assurance de pérennité de l'activité pour ses clients, et de maintien de la souveraineté industrielle, dans un secteur stratégique pour le pays. Cette acquisition intervient alors que le contenu électrique, électronique et informatique des avions et des systèmes de défense ne cesse de croître. Toutes ces technologies constituent le cœur de métier de Gérard Perrier Industrie.

Sur la même période, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale SOTEB a également acquis 100% des parts de la société R3EA de Châtenoy le Royal près de Chalon sur Saône. Cette société rentable réalise un chiffre d'affaires d'environ 3,5 M€ et se spécialise notamment dans les automatismes pour l'industrie du verre.

B. Rapport d'activité sur les comptes semestriels

1. Forte hausse de l'activité au premier semestre

L'activité du premier semestre de l'exercice 2021 du Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, spécialisé dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, est en hausse de 24,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Sur la dynamique du premier trimestre, le groupe a confirmé sa progression lors du deuxième trimestre pour retrouver le niveau de chiffre d'affaires antérieur à la crise de la COVID-19. L'ensemble des pôles contribue à cette augmentation.

Par branche d'activité, l'évolution sur le semestre est la suivante :

- l'activité Installation/Maintenance (SOTEB) en forte hausse de 33,1% au-delà des attentes.
- le pôle qui englobe la Fabrication d'équipements électriques et électroniques (GERAL, BONTRONIC) et l'activité des spécialistes métiers (SEIREL, SERA), a connu une hausse d'activité de 18,8 % dépassant les prévisions. Toutefois, la Direction constate que l'activité de SEIREL (spécialisée dans les remontées mécaniques) reste très impactée par les restrictions sanitaires.
- l'activité du pôle Energie (ARDATEM, TECHNISONIC), qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, a connu une augmentation de 20,2%.

2. Forte progression du bénéfice net

Chacun des 3 pôles d'activité a apporté une contribution positive aux résultats du groupe.

- Le résultat opérationnel courant atteint 8,8 millions d'euros contre 5,3 millions l'exercice précédent,
- Le bénéfice net, en très forte hausse, atteint 7,21 millions d'euros contre 3,75 millions l'an dernier.

La trésorerie se maintient à un haut niveau pour atteindre 43,3 millions d'euros après le paiement du dividende de 5,8 millions d'euros (hausse du dividendes par rapport à 2020).

L'endettement financier diminue à 13,9 millions d'euros contre 15,4 millions au 1^{er} janvier.

La société rappelle qu'au 30 juin 2021, elle détient 8,80% de son capital, pour une valeur comptable de 17,2 millions qui viennent s'ajouter au montant de la 'trésorerie consolidée' ci-dessus, ce qui représente une trésorerie mobilisable de 60 millions d'euros.

3. Perspectives 2021 – Perspectives confirmées et maintien de la rentabilité historique

Pour l'ensemble de l'exercice 2021, la Direction attend les tendances suivantes :

- Progression du chiffre d'affaires à 210 millions d'euros à périmètre constant (hors croissances externes), contre un CA 2020 de 191 millions d'euros,
- Au niveau de la rentabilité, la Direction prévoit un bénéfice net dans la moyenne historique (marge nette de 6% du chiffre d'affaires).

Les trois croissances externes (Aquitaine Electronique, AEVA et R3EA) acquises le 31 juillet dernier, seront intégrées pour la première fois dans la publication du troisième trimestre.

4. Gestion des risques.

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques significatifs liés à la nature des activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

Le seul risque pouvant impacter fortement l'activité est celui de nouvelles restrictions sanitaires liées à la COVID 19.

C. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon Saint-Exupéry, le 28 septembre 2021

Grégoire CACCIAPUOTI

Co-Président du Groupe GPI

D. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire, Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

La Motte-Servolex et Valence, le 29 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

GROUPE SR CONSEIL

MAZARS & SEFCO

Nicolas PICARD

Frédéric MAUREL

Matthieu VERNET